

# Le développement durable : un engagement concret et porteur de sens dans le groupe Lagardère



Isabelle Juppé,  
directrice déléguée au  
développement durable  
du groupe Lagardère

Plus qu'un concept, le développement durable est une dimension stratégique et transversale dans les entreprises. C'est dans cet esprit qu'Isabelle Juppé coordonne la réflexion et les actions développement durable du groupe Lagardère depuis 2008. Elle entend en faire une responsabilité concrète, une préoccupation irriguant l'action de tous les collaborateurs au quotidien.

Isabelle Juppé a intégré le Groupe il y a dix ans au sein d'une cellule de veille sur le numérique auprès d'Arnaud Lagardère. « L'objectif était d'analyser comment l'arrivée de la télévision numérique terrestre, du haut-débit ou de la téléphonie mobile allait influencer sur les habitudes des consommateurs. Une problématique assez proche des enjeux sociétaux du développement durable même si on ne le formalisait pas encore ainsi. Puis, j'ai participé à la réflexion sur la création de la chaîne jeunesse Gulli, qui est devenue l'un de nos supports les plus actifs en matière de contenu sur le développement durable. »

## Une responsabilité concrète à assumer au quotidien

Témoïn et acteur des changements de la société, le Groupe envisage donc le développement durable comme une responsabilité concrète à assumer au quotidien, dans les relations avec ses parties



© DR ; Frédéric Froument ; Lightning Source ; Sébastien Poncruel ; Shutterstock ; ITU / Dely Carr

prenantes, dans ses activités, avec l'ensemble de ses collaborateurs. Cette responsabilité est sous-tendue par des enjeux stratégiques de deux ordres : « Les enjeux sociaux ou environnementaux partagés par l'ensemble des entreprises, et les enjeux « spécifiques » illustrant notre responsabilité de groupe de médias, fournisseur de contenus divers auprès d'un large public, sur de multiples plateformes de diffusion. Notre impact peut être culturel et d'influence sur la compréhension des enjeux du développement durable dans la société. » Le Groupe s'est fixé quatre priorités pour répondre à ces enjeux : s'affirmer comme un employeur responsable, développer ses activités dans le respect de l'environnement, favoriser l'accès à l'information et à la connaissance, et être un groupe de médias créateur de lien social.

## Dans les activités du Groupe

Ces priorités se déclinent au travers de douze en-

certains ont des traductions métiers tandis que d'autres relèvent de compétences transversales. Ainsi, la gestion responsable du papier s'exerce particulièrement chez Lagardère Publishing et Lagardère Active : de l'approvisionnement en papier auprès de forêts gérées durablement à la fabrication des livres et magazines, jusqu'à la distribution. Anticipant

les obligations législatives du Grenelle II, ces deux branches ont réalisé un bilan carbone dès 2008. « L'ensemble de la chaîne des métiers de ces branches est impliqué dans la rationalisation et l'amélioration des process destinées à réduire

notre impact environnemental. Les enjeux sociaux, comme la promotion de la diversité ou le développement des compétences, concernent le Groupe dans son ensemble. Quant à l'engagement sociétal, il est incarné depuis plus de vingt ans par la Fondation Jean-Luc Lagardère, et décliné au sein des branches, par la Fondation ELLE chez Lagardère Active, ou encore via des opérations de soutien d'associations ou de manifestations caritatives dans le Groupe. »

## Dans la dimension humaine

Les compétences spécifiques au développement durable ou la sensibilité à cette thématique deviennent des atouts importants au sein des entreprises, bien au-delà des directions du développement durable qui ne concernent en général que des équipes réduites. Toutes les fonctions sont concernées. « Les compétences développement durable vont continuer à prendre de l'importance, devenant un atout indéni-

nable sur le CV des futurs cadres actuellement en formation. Les jeunes générations expriment en outre une réelle envie d'agir et choisiront prioritairement des entreprises qui sauront leur permettre de s'épanouir sur les plans personnel et professionnel dans cette dimension. Notre engagement est donc aussi un facteur d'attractivité et de fidélisation des talents. »

« L'idéal serait que les directions développement durable n'existent plus en tant que telles. Cela signifierait que la partie est gagnée, que le développement durable est intégré dans toutes les fonctions, compétences et dimensions des entreprises. »

A. D-F

Contact  
www.lagardere.com